

*United Nations*

**ECONOMIC  
AND  
SOCIAL COUNCIL**

*Nations Unies*

**CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL**

LONDON  
E/REF/67/Add. 1  
14 May 1946  
French  
Original: English

COMITE SPECIAL DES REFUGIES ET PERSONNES DEPLACEES

RAPPORT DU SOUS-COMITE SPECIAL POUR L'EXAMEN DES COMMUNICATIONS

RAPPORTEUR : M. HERRERA-BÁEZ.

Le texte ci-après est extrait de la déclaration faite par le Rapporteur, M. HERRERA-BÁEZ (République dominicaine), lors de la présentation du rapport au Comité. Cet extrait doit être ajouté au rapport en guise d'introduction.

"C'était la tâche du sous-comité spécial pour l'examen des communications d'étudier les rapports et les memoranda soumis par diverses organisations s'occupant du problème des réfugiés, ainsi que de faire rapport au Comité sur toute question pouvant présenter un intérêt. En s'acquittant de cette tâche, le sous-comité n'a jamais perdu de vue qu'il n'a pas été appelé à se prononcer sur la valeur ou la non valeur des suggestions contenues dans les documents soumis à son examen. Il avait simplement pour mandat de s'assurer si telle suggestion particulière relevait ou non de la compétence du Comité spécial. En conséquence, le sous-comité spécial n'a pas fait de recommandation quant au fond des suggestions mentionnées dans le rapport."

-----

